

**La Société du Vieux-Port de Montréal**

**Partenaire à part entière  
sur la scène culturelle montréalaise**

Mémoire déposé  
par la Société du Vieux-Port de Montréal  
dans le cadre des audiences publiques  
sur la proposition de  
Politique de développement culturel  
de la Ville de Montréal

Mesdames,  
Messieurs,

Au nom de la Société du Vieux-Port de Montréal, nous voulons, par ce mémoire :

- faire reconnaître notre mission propre et notre contribution au développement culturel de Montréal;
- affirmer notre position de partenaire à part entière de la Ville dans ce domaine;
- obtenir de la Ville, dans le cadre de ce partenariat et des interventions auxquelles donnera lieu l'application de la Politique de développement culturel, **un soutien explicite et un engagement de partenariat à notre vision, à notre plan de développement et aux actions qui en découleront**, en matière de production, de diffusion et de rayonnement culturels.

D'entrée de jeu, nous souhaitons exprimer **notre satisfaction à l'égard de la proposition de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal**, et de la vision vivante, actuelle et large qu'elle exprime.

Plus particulièrement, nous sommes heureux :

- de voir associés, dans cette proposition, les concepts de «développement culturel», de «patrimoine», de «savoir», de «loisir» et d'«aménagement du territoire» (p. 13), tous domaines dans lesquels la Société du Vieux-Port est active;
- de voir nommément reconnaître, parmi les partenaires du développement culturel de Montréal, «les ministères et agences du Québec et du Canada, qui partagent avec la Ville une responsabilité culturelle et qui disposent d'expertises et de ressources [...]» (p. 17);
- de voir la Ville s'engager à «élaborer un programme d'aide financière aux événements culturels mettant en valeur la diversité ethnoculturelle montréalaise et le patrimoine et les traditions populaires des communautés ethnoculturelles» (engagement 32, p. 39), un domaine où la Société du Vieux-Port s'est particulièrement distinguée au cours de la dernière décennie;
- de voir la Ville s'engager à «faire de la culture la signature de Montréal, en renforçant sa position de métropole culturelle, auprès de ses citoyens comme à l'échelle nationale et internationale, en misant, notamment, sur l'effervescence culturelle, sur la synergie entre savoir, culture et patrimoine et sur ses divers créneaux d'excellence.» (engagement 34, p. 40).

La formulation proposée par la Ville dans cet engagement («synergie entre savoir, culture et patrimoine») correspond si bien à la vision de la Société du Vieux-Port et aux qualités propres à son site que nous pensons que **le Vieux-Port, principale destination récréo-touristique de la région métropolitaine de Montréal, en est un élément essentiel.**

Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'il est de l'intérêt de la Ville, autant que du nôtre, de reconnaître explicitement, dans la Politique de développement culturel, **le Vieux-Port de Montréal comme «équipement culturel à caractère national»** (p. 32) et de reconnaître la Société du Vieux-Port de Montréal **comme partenaire majeur** de la Ville en matière culturelle.

En effet, la Société du Vieux-Port de Montréal a déjà pour mission :

- la mise en valeur d'un site patrimonial unique à l'échelle nationale;
- l'accueil de grands événements culturels;
- la diffusion de la culture scientifique, avec le Centre des sciences de Montréal.

Et, dans le cadre de l'élaboration de son plan de développement à long terme (2005-2020), la Société du Vieux-Port souhaite :

- **consolider et élargir cette mission**, avec l'ajout d'une offre de destination internationale, comprenant des productions culturelles d'envergure;
- **en accentuer certains aspects**, tels l'interprétation, la mise en valeur et la promotion de l'histoire et de l'archéologie maritime, portuaire et industrielle;
- **et procéder aux aménagements et aux opérations de développement** qui lui permettront d'accroître son rôle moteur dans le domaine culturel.

## **1- La mission culturelle du Vieux-Port**

La **vocation patrimoniale** du Vieux-Port est omniprésente.

L'**aménagement du site**, autour du thème «*ouvrir une fenêtre sur le fleuve*» **a été, en soi, une opération de mise en valeur du patrimoine**, qui redonnait aux Montréalais et aux visiteurs l'accès à l'une de nos richesses les plus précieuses et les plus porteuses de l'identité montréalaise : le Saint-Laurent, en même temps qu'aux anciens équipements industriels (hangars, quais, tour) que recèle le site.

Le site du Vieux-Port, qui correspond à la partie la plus ancienne du port, est aussi un **lieu fondateur de Montréal** et a été, pendant très longtemps, le **principal moteur de l'économie québécoise**. À ces titres, il constitue un **patrimoine historique** de première importance.

Le Vieux-Port incarne également, depuis ses débuts, la **société multiculturelle qu'a toujours été Montréal** et, à ce titre, il est un élément majeur de notre **patrimoine ethnographique** :

- dès la fondation de Ville-Marie, il a été **point de rencontre entre les civilisations amérindienne et européenne**;
- de par sa vocation portuaire, il a été un **lieu d'échanges commerciaux et culturels**, comme en témoignent maints vestiges aujourd'hui conservés ou exposés au musée Pointe-à-Callière;
- il a longtemps été le **principal point d'entrée des immigrants au Canada**;
- **l'une des portes du Vieux-Port donne sur le boulevard Saint-Laurent**, reconnu par le gouvernement du Canada pour son caractère patrimonial, et **qui incarne toujours la diversité culturelle de Montréal**.

Sur le plan plus traditionnellement culturel, le site du Vieux-Port a été, depuis 1992, un **des principaux sites montréalais d'accueil d'événements culturels**; qu'on pense :

- au Cirque du Soleil au quai Jacques-Cartier,
- aux Mosaïcultures internationales de Montréal au Parc des Écluses,
- aux événements satellites des grands festivals,
- à la Fête du Canada,
- ou encore aux divers événements célébrant la créativité et l'innovation des communautés culturelles établies à Montréal.

Le **Centre des sciences de Montréal** incarne, depuis 2000, la **mission de diffusion de la culture scientifique** qui est la nôtre.

Plus de 600 000 personnes visitent chaque année le Centre des sciences de Montréal : ce sont principalement des groupes d'écoliers, un des groupes-cibles de la proposition de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal. Et, par le fait-même, nous rejoignons un autre de ses groupes-cibles : les enseignants, ainsi qu'une importante clientèle familiale.

Le Centre des sciences de Montréal, il faut le rappeler, présente la science et la technologie aux jeunes **de façon vivante, interactive et dans un environnement architectural et paysager stimulants et de grande qualité**. Grâce au dynamisme de ses programmes et de ses campagnes de publicité, le Centre des sciences de Montréal a su conserver et accroître régulièrement sa clientèle, même dans les moments où plusieurs équipements culturels et scientifiques montréalais éprouvaient des difficultés.

À cet égard, il est bon de souligner que le Centre des Sciences est, à l'échelle montréalaise, un élément-clé complémentaire du réseau municipal des grands équipements scientifiques : Jardin Botanique, Biodôme, Insectarium, Planétarium.

Il faut ajouter que le Centre des sciences accueille aussi bon nombre de visiteurs, jeunes et adultes, provenant de l'extérieur. Pour ces publics, il constitue une véritable **vitrine technologique** de Montréal et du Québec.

## **2- Une vision culturelle élargie**

Le Vieux-Port, tel qu'on le connaît, a été livré en 1992. C'était la contribution majeure du gouvernement du Canada à la célébration du 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Montréal. En 2000, nous avons ajouté à notre offre le Centre des sciences de Montréal. Pendant toute cette période, notre achalandage a connu une croissance régulière et nous avons été **un moteur du développement culturel et touristique** de Montréal, en même temps qu'**une référence en matière d'aménagement**.

Mais progressivement, le contexte a changé :

- **de nouveaux équipements culturels de haut niveau sont apparus** : Cité multimédia, complexe Ex-Centris et autres grands complexes cinématographiques et, tout récemment, la Cité des arts du cirque (la Tohu), au caractère résolument innovateur;
- au cours de la dernière année, les études réalisées par la Société du Havre ont bien fait ressortir **l'intérêt pour Montréal de développer tout son territoire en rive du Saint-Laurent**, entre les ponts Jacques-Cartier et Champlain, soit le territoire au cœur duquel est situé le Vieux-Port;
- quant à la **qualité d'aménagement**, c'est le niveau atteint dans la réalisation du **Quartier international de Montréal** (place Jean-Paul Riopelle, nouveau square Victoria), à laquelle ont participé les trois paliers de pouvoir public, qui fixe les standards actuels.

On constate donc que le Vieux-Port fait face à **un certain vieillissement de son offre** et se trouve aujourd'hui face au défi de son renouvellement et du développement de ses atouts encore inexploités.

C'est à ce défi que nous avons voulu répondre en **révisant le plan directeur d'aménagement du Vieux-Port** (1987). Ainsi, en 2003-2004, nous avons procédé au réexamen de notre vision, et esquissé un **plan de développement à long terme (2005-2020)**, qui constituera la quatrième phase de mise en valeur des terrains, bâtiments et installations qui nous sont confiés.

Toute notre équipe a été mobilisée par cet exercice, au cours duquel nous avons cherché à donner au site du Vieux-Port une vocation qui serait ancrée dans son histoire et qui le positionnerait de façon unique, en complémentarité avec les autres grandes destinations montréalaises. C'est ce qui nous a amenés à réaffirmer la nécessité de poursuivre, dans la continuité des axes qui ont assuré notre succès jusqu'à présent :

- **le développement des pôles touristique et culturel du Vieux-Port.**

Dans cette perspective :

- le **secteur de l'Esplanade et de la Promenade** pourraient être réaménagés pour **donner à Montréal une signature distinctive qui célèbre le patrimoine et la culture**;
- le **Hangar 16** (construit en 1911), le seul qui possède encore la plupart des caractéristiques d'origine des hangars permanents, pourrait abriter, à l'étage, une salle respectant les normes muséales, pour **accueillir les grandes expositions itinérantes** nationales et internationales qui, depuis la fermeture du Palais des civilisations, ne trouvent plus de place où loger à Montréal, ainsi que les **grandes expositions des institutions canadiennes**, auxquelles nous n'avons pas accès actuellement;
- le **Parc des Écluses** pourrait accueillir de nouveaux **événements saisonniers de grande envergure, tels des expositions horticoles, des symposiums de sculpture ou des performances en «land art»**;
- le **quai Alexandra** pourrait voir s'implanter un **centre d'interprétation consacré à l'histoire et au patrimoine maritimes et portuaires**, et accueillir les visiteurs dans des installations restaurées (stationnement et gare maritime);
- enfin, le secteur du **quai Jacques-Cartier** continuerait d'accueillir de grandes productions, telles le Cirque du Soleil, au départ de ses tournées mondiales, et **divers grands événements culturels**, incluant des événements axés sur la diversité ethnoculturelle.

Les principes qui sous-tendent l'ensemble de ces projets d'aménagement sont les suivants :

- **mettre en valeur et rendre accessibles les richesses propres** au site (notamment, le patrimoine maritime, portuaire et industriel), pour offrir une destination touristique patrimoniale internationale; le patrimoine apparaît en effet comme un **créneau touristique extrêmement prometteur**. Aujourd'hui, les études de marché nous révèlent que la clientèle touristique se compose de «baby-boomers» arrivant à maturité, qui cherchent moins l'aventure et davantage les expériences et les émotions culturelles. Beaucoup de ces «baby-boomers» voyagent avec leurs petits-enfants, ce qui suggère un **intérêt accru pour toute la dimension patrimoniale**, qui se prête particulièrement bien à la transmission intergénérationnelle des valeurs et des connaissances;
- accueillir **les événements culturels que seul le Vieux-Port**, par la dimension de son site (54 ha), sa localisation et les superficies intérieures disponibles, **est en mesure d'accueillir** (on parle ici de grandes expositions itinérantes, de grands événements en art visuel et en architecture, de spectacles suscitant de grands rassemblements populaires);
- proposer une **offre culturelle complémentaire, et non concurrente**, de celles des secteurs voisins (le Quartier des spectacles, le Vieux-Montréal, le Quartier international, la Cité multimédia,...);
- **contribuer à la signature culturelle de Montréal**, par une architecture et des aménagements originaux et de grande qualité et par la mise en valeur du paysage riverain de Montréal.

À ces aménagement et aux principes qui les sous-tendent est associée **une redéfinition du rôle qu'entend jouer la Société du Vieux-Port en matière culturelle**. Jusqu'à présent, le Vieux-Port a été essentiellement un **site d'accueil et de rassemblements** pour les producteurs et promoteurs d'événements culturels, sur une base locative.

Dans la nouvelle vision, la Société du Vieux-Port souhaite :

- **s'associer à la production d'événements culturels émergents**, comme ce fut le cas récemment avec l'exposition et performance d'art contemporain **Escales improbables**, fruit d'un partenariat avec la ville portuaire de Saint-Nazaire (en Bretagne);
- **aider les producteurs et promoteurs d'événements culturels dans la recherche du financement** nécessaire à la réalisation de leur projet sur le site du Vieux-Port (une telle aide apparaît encore plus nécessaire dans le cas d'événements émergents);

- **viser un très haut niveau de qualité** dans les événements culturels accueillis sur le site, qu'il s'agisse d'expositions, de spectacles complémentaires des grands festivals montréalais, etc.

### **3- Pour un soutien municipal accru**

La réalisation de ce plan de développement à long terme pourrait notamment permettre à la Société du Vieux-Port de **s'impliquer, plus encore que par le passé, dans la production, la diffusion et le rayonnement de la culture**, au bénéfice des Montréalais, des Montréalaises et... de Montréal comme «métropole culturelle» et destination culturelle internationale.

Ces actions que nous souhaitons entreprendre, elles représentent notre part du **partenariat culturel** que nous voulons voir s'intensifier avec la Ville. En contrepartie de notre implication, nous attendons de la Ville qu'elle manifeste, en tant que partenaire, son appui concret et son **engagement dans la réalisation de notre plan de développement**, en l'occurrence :

- qu'elle complète **l'aménagement de la rue de la Commune**, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent;
- qu'elle soutienne **l'élaboration de notre programmation culturelle**, en orientant vers la Société du Vieux-Port les promoteurs et producteurs d'événements émergents susceptibles de répondre à nos critères et qui sont à la recherche d'un site;
- qu'elle **supporte l'implantation d'un système de transport collectif** desservant le Vieux-Port et les secteurs et équipements voisins, afin de favoriser la circulation de la clientèle culturelle locale, régionale et internationale;
- qu'elle **contribue aux contenus et aux collections** nécessaires à l'implantation sur notre site d'un Programme d'interprétation du patrimoine maritime, portuaire et industriel;
- qu'elle **intègre, à sa promotion et à son réseau de signalisation** dynamique, le Vieux-Port, ses équipements et ses produits (Centre des sciences de Montréal et autres);
- qu'elle fasse, auprès des gouvernements et de l'industrie, **la promotion du Vieux-Port de Montréal pour l'importance de sa contribution au développement économique, social et culturel** de la région métropolitaine de Montréal.

Je vous remercie.